

COMMUNE DE MUS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 29 mars 2022
Nombre de conseillers en exercice : 15

Le lundi quatre avril deux mille vingt-deux, à dix-huit heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de MUS, régulièrement convoqués, se sont réunis au lieu habituel de leur séance, sous la présidence de Monsieur Patrick BENEZECH, le Maire.

Présents : Madame Armelle GROSJEAN, 1^{ère} Adjointe, Monsieur Stéphane CALANDRAS, 2^{ème} Adjoint et Madame Solenne BAYLE GOUTORBE, 3^{ème} Adjointe.

Mesdames et Messieurs Frédéric AUSSEL, Yaëlle BECHARD, Jean-Louis BLANC, Philippe CABOT, Emilie GACHON CARRETTE, Christelle LIVIGNI PALOMINO, Corinne ORTEGA DOREY, Philippe POUJOL, Etienne RAGOT, conseillers municipaux.

Absents excusés : Madame Magali RABANIT, Monsieur Ghislain MARCANT.

Madame Magali RABANIT donne procuration à Madame Yaëlle BECHARD.
Monsieur Ghislain MARCANT donne procuration à Madame Armelle GROSJEAN.

La séance est ouverte à dix-huit heures et trente minutes. Madame Solenne BAYLE GOUTORBE est désignée secrétaire de séance.

Lecture du dernier compte rendu faite, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

016-2022 APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Armelle GROSJEAN, 1^{ère} Adjointe déléguée aux finances, pour présenter aux membres du Conseil Municipal, le compte de gestion établi par le receveur municipal à la clôture de l'exercice.

Madame Armelle GROSJEAN certifie que les résultats du compte de gestion pour l'exercice 2021 est conforme au compte administratif 2021 de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve le compte de gestion de l'exercice 2021 dressé par le comptable de la commune qui est en parfaite concordance avec le compte administratif 2021.
- Autorise Monsieur le Maire à signer le compte de gestion 2021

Pour copie conforme,
A Mus, le 05 avril 2022,
Le Maire,



Patrick BENEZECH.